

## Conseils du SE Unsa Entretiens de carrière.

- La philosophie de l'entretien a changé. La visite en classe n'en constitue plus l'essentiel. C'est l'entretien qui sera le plus important. Il s'agira de mettre en valeur ses propres compétences et illustrer dans sa pratique le référentiel de compétences de 2013<sup>1</sup>. Evaluation de l'enseignant dans tous ses gestes professionnels.
- Montrer qu'on est dans une continuité pédagogique, qu'on sait ce qui s'est passé avant (ce que les élèves ont étudiés les années précédentes), ce qui se passera après et quels sont les attendus de chaque cycle. Cela fait partie des critères valorisants.
- La préparation de l'entretien est donc très importante. Il va falloir mettre en évidence son évolution, comment on a réfléchi à sa pratique pour l'améliorer.
- Se méfier, au moment de l'entretien de répondre sincèrement : Dans la majorité des cas, les évaluateurs ont une connaissance des pratiques de l'enseignant, de l'histoire de l'équipe pédagogique, du profil des élèves, etc. La sincérité est le gage d'un échange entre professionnels. Être capable de prouver réellement son évolution dans le regard sur sa pratique entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> RV ou depuis la dernière inspection notée. Ne pas hésiter à consulter son dernier rapport d'inspection et sur les conseils donnés.
- Montrer son ouverture sur l'équipe (projet d'établissement, projet disciplinaire et inter-disciplinaire, relations avec les parents, ...)
- Savoir valoriser tout ce qu'on fait en plus de la demande institutionnelle. Cela peut aider à passer de la case « satisfaisant » ou « très satisfaisant » à la case « excellent ». Bien entendu, il faut aussi montrer ce que l'on fait en classe pour respecter le programme !... Exemple, si la trace écrite en histoire est inexistante, ce n'est pas parce qu'on va avoir un excellent projet sur « lire et faire lire » par ailleurs, que ce sera satisfaisant.
- Se dire qu'on ne peut pas respecter TOUS les items du livret de compétences. Avoir une attitude réflexive sur sa pratique, c'est reconnaître honnêtement qu'on ne fait pas tout, mais aussi avoir réfléchi à une marge de progression. S'être interrogé sur quelles démarches à mettre en oeuvre pour améliorer ce qu'on fait moins bien. Expliquer les raisons qui peuvent expliquer certaines difficultés et quelles stratégies sont déjà engagées pour y remédier.
- Montrer qu'on est capable de gérer un tant soit peu la diversité des élèves. (pédagogie différenciée)
- Une approche possible pourrait consister à partir de l'action, du projet et montrer quelles sont les compétences travaillées, plutôt que partir des compétences et essayer de montrer quelle action y correspond. Chaque action, chaque projet est pluridisciplinaire, fait appel à plusieurs compétences.

**1 Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** - JORF n°0165 du 18 juillet 2013 – BO n°30 du 25 juillet 2013  
([http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066) )

## PISTES POUR REDIGER LE DOCUMENT DE REFERENCE DE L'ENTRETIEN DE CARRIERE

Le document de référence de l'entretien a pour objectif de servir de conducteur pour le ou les entretiens professionnels. S'il le souhaite, l'agent a la possibilité de le renseigner et, le cas échéant, de le remettre avant ou lors du ou des entretiens. En ce cas, le nombre de ligne maximum est indiqué pour les items concernés.

### I - Le parcours professionnel

Postes occupés avant l'accès au corps : (données disponibles dans i-prof)

Postes occupés depuis l'accès au corps : (données disponibles dans i-prof)

Fonctions et missions particulières exercées

Il s'agit en fait de votre CV. N'hésitez pas à préciser la nature des postes occupés (TZR, BMP, REP, REP+, établissement APV etc...) Indiquez les périodes où vous avez pu être tuteur de stagiaires (que ce soit à l'année ou dans le cadre d'accueil de M1)

### II – Appréciation par l'enseignant des compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel

**1. L'agent dans son environnement professionnel propre** (la classe, le CDI, la vie scolaire, le CIO) : compétences liées à la maîtrise des enseignements, compétences scientifiques, didactiques, pédagogiques, éducatives et techniques.

L'agent expose les **réalisations et les démarches** qui lui paraissent déterminantes pour caractériser la mise en œuvre de ses compétences et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves (20 lignes maximum)

**C'est ici que vous devez exposer et valoriser vos pratiques pédagogiques.**

**Quelques exemples pouvant être mis en avant :**

- Mise en œuvre d'une pédagogie de projet (ex : participation à des concours, organisation d'action citoyenne, participation à un projet humanitaire etc...la liste possible varie selon les disciplines)

Montrer comment le projet choisi permet de travailler les compétences du socle.

- Tutorat, collaboration entre les élèves
- Organisation de débats
- Evaluation par compétence, évaluation différenciée
- Capacité à mettre en œuvre une pédagogie différenciée pour gérer la diversité des élèves :

Gestion de l'inclusion : Aménagements à destination des élèves allophones, des élèves dyslexiques, des élèves de Segpa etc..

- Au collège, les EPI mis en place
- Au collège, Indiquer comment vous avez pris votre place dans l'élaboration et la mise en œuvre des parcours (parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé, parcours avenir)
- Voyages scolaires
- Sorties culturelles
- Projet autour de l'environnement
- Correspondances de classes (avec l'étranger, par exemple, ou dans une autre région) => ce que ça implique sur la découverte des autres, de leur environnement, de leurs coutumes...

## 2. L'agent inscrit dans une dimension collective

En une dizaine de lignes, l'enseignant s'appuie sur quelques exemples concrets et contextualités pour analyser sa participation au suivi des élèves, à la vie de l'établissement et son implication dans les relations avec les partenaires et l'environnement

- Mettre en avant les éventuelles fonctions occupées comme Professeur principal, membre du Conseil pédagogique, coordonnateur de discipline, membre du CA, membre du FSE etc...
- Engagement dans le protocole des remplacements courts
- Animation éventuelle de club
- Projets interdisciplinaires
- Au collège, participation à l'opération « Devoirs faits »
- Liaison CM2/6e , ou 3eme / 2<sup>nde</sup> l'implication de l'enseignant dans les réunions du conseil école-collège, les commissions de liaison (les diverses actions mises en œuvre)
- Théâtre, chant choral, collège au cinéma....
- Partenariat avec des organismes culturels ( TJP, TNS, Opéra etc...)
- Au collège, au lycée, actions mises en place, au sein de sa discipline, en lien avec la découverte des métiers et l'orientation.
- Communication avec les parents d'élèves

## 3. L'enseignant et son engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

L'enseignant décrit les démarches accomplies pour développer cette compétence telle qu'explicitée dans le référentiel et formule ses besoins d'accompagnement (10 lignes maximum).

### **REFERENTIEL :**

#### **14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

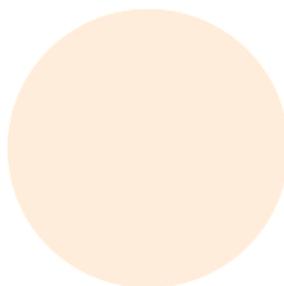
- Stages suivis au PAF, en Formation d'intérêt local (FIL)
- autoformation : cours par correspondance en sciences de l'éducation, MOOC, formation en langue étrangère etc...
- Comment vous avez réinvesti ces formations dans vos pratiques
- Vous pouvez aussi évoquer vos besoins de formation non satisfaits à ce jour ( ex formation particulière TZR), éventuellement la difficulté d'obtenir l'accord pour toutes les formations que vous avez demandées.

## **III - Souhait(s) d'évolution professionnelle, de diversification des fonctions** .(20 lignes maximum).

L'agent qui le souhaite formule ses souhaits d'évolution professionnelle et de diversification des fonctions :

*Attention : ce document à une valeur indicative uniquement*

- tuteur, coordonnateur, formateur, formateur académique( [passer le CAFFA](#)),
- certification complémentaire ([obtenir une certification complémentaire](#)),
- nouvelles responsabilités dans l'établissement (référé rémunéré en IMP)
- mobilité vers d'autres types d'établissement scolaires, vers d'autres publics (établissement en EP, élèves à besoins éducatifs particuliers ([passage du CAPPEI](#)), collège, lycée, post bac, enseignement à l'étranger)
- vers le corps des agrégés (concours interne ou [liste d'aptitude](#)), vers d'autres métiers de l'enseignement,
- vers les corps d'encadrement ( [détachement](#), poste de faisant fonction ou concours)
- vers d'autres corps de la fonction publique ([détachement](#) ) etc



se-[unsa.org](#)